

ECOLE PRIMAIRE VICTOR BALOCHE

5, Rue Charles Legros – 91320 WISSOUS

01 60 11 34 06 – 0910514P@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 26 MAI 2015

Etaient présents :

Equipe pédagogique : Mmes Badin, Brossat, Colas, Coury, Darmanin, Delage, Kobeissi, Lamarre, Mitev, Rouleau et M. Leproux enseignants, Mme Fournet, directrice.

Municipalité : Mme Thierry, Maire Adjointe aux Affaires Scolaires.

ATSEM : Mme Mikolajczak.

Parents délégués :

FCPE : Mmes Gastiger et Renard.

GPEVB : Mmes Lajoie, Rezzai et Vuong.

UPEIW : Mmes Grimaldi et Molenda.

Absents excusés :

Mme Deslaurier, Inspectrice de l'Éducation Nationale ; M. Trinquier, Maire de Wissous ;

Mmes Tay et Meurice, enseignantes ; Mmes Galindo et Gonthier FCPE, Mme Hoosamea GPEVB et M. Bitane UPEIW, parents délégués.

ORDRE DU JOUR

PREAMBULE

1 – FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

2 – BILANS

3 – DIVERS

4 – QUESTIONS A L'INITIATIVE DES PARENTS D'ELEVES

PREAMBULE

Mme Gastiger, parent délégué FCPE, est nommée secrétaire de séance.

1 – FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

1. PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE : PREVISION DES EFFECTIFS

Au 26 mai, les effectifs constatés sont de 292 élèves inscrits. Pour rappel, pour l'ouverture d'une 12^{ème} classe, il faudrait atteindre 303 élèves inscrits.

Au vu des prévisions d'effectifs, un glissement de classe est prévu en faveur de l'école élémentaire. **A la rentrée prochaine, l'école sera constituée de 4 classes maternelles et de 7 classes élémentaires.**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
42	37 (34+3)	37 (34+3)	46	36 (35+1)	35 (34+1)	36 (34+2)	23
116 inscrits soit une moyenne de 29 élèves par classe en maternelle			176 inscrits soit une moyenne de 25,14 élèves par classe en élémentaire				

Les chiffres en gras correspondent aux nouveaux inscrits.

La répartition par classe sera communiquée uniquement à la rentrée scolaire.

2. CONCLUSION DE LA COMMISSION DE DEROGATION

Suite à la commission de dérogation du 19 mai et en raison des effectifs chargés, aucun enfant non domicilié à Wissous ne sera accepté dans les écoles de la ville.

3 départs de l'école Baloche vers l'école La Fontaine ont été actés ainsi que 3 départs de l'école La Fontaine vers l'école Baloche. Reste une demande de dérogation pour l'école La Fontaine en attente (30 juin).

A la demande de madame l'Inspectrice, les représentants des parents d'élèves ne font plus partie de cette commission qui se compose des directeurs des écoles, de madame Thierry et de madame l'Inspectrice.

La répartition des secteurs géographiques de la ville pour l'affectation des élèves a été remaniée. Maintenant, la route d'Antony sert de délimitation ; Toute la zone située à droite de cette rue est affectée à l'école Victor Baloche, la zone située à gauche aux écoles La Fontaine.

3. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Sont annoncés les départs de l'école de mesdames Badin, Mitev et Tay.

Madame Lamarre, brigade départementale pour les remplacements à long terme, ne sera certainement pas affectée dans l'école, l'année prochaine.

Les 4 ATSEMS de l'école continueront leur service sur l'école accompagnées par madame Grivel.

Les intervenants d'arts visuels, musique et EPS seront reconduits à la rentrée, en fonction des projets présentés et après validation par madame l'Inspectrice.

Les deux auxiliaires de vie scolaire (AVS) seront toujours présentes à la rentrée ainsi que l'aide administrative.

4. LOCAUX UTILISES POUR ACCUEILLIR LES ELEVES SUR LES TEMPS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

L'école est habilitée pour accueillir le centre dans ses locaux.

La classe de GS2 (ancienne salle de motricité) va changer d'usage.

- **Sur le temps scolaire** : Le matin, elle accueillera les cours de musique et l'après-midi, elle deviendra une salle de repos pour les PS et MS.
- **Sur le temps périscolaire** : l'usage sera réservé au centre de loisirs.

Le nettoyage de la salle devra être pensé sur de nouveaux créneaux horaires.

La nouvelle classe d'élémentaire sera installée dans la salle informatique. L'achat de mobilier est à prévoir après un inventaire du mobilier déjà présent dans l'école.

La salle de « l'Espace Jeune » située derrière le réfectoire servira dorénavant de salle de motricité puisque cette activité obligatoire et quotidienne pâtit du manque de locaux de l'école.

Il est à noter que l'année prochaine, 2 classes de l'école La Fontaine pourraient venir déjeuner au réfectoire de Victor Baloche en raison du manque de place dans leur propre réfectoire (accueil à La Fontaine des 2 éventuelles ouvertures de classe).

5. BUDGETS ALLOUES

Pour le fonctionnement, le budget financé par la municipalité reste à l'identique :

- 30 euros par élève de maternelle et 40 euros par élève d'élémentaire.
 - 500 euros de location de car possible par classe.
 - 50 euros par enfants pour les classes de découverte
- ⇒ soit pour l'année en cours : 14 500 euros.

6. ACHATS PREVUS SUR LA COOPERATIVE SCOLAIRE EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE LOISIRS

La coopérative scolaire et le centre de loisirs prévoient d'acheter des vélos pour l'école (draisienne, trottinette,...).

Un premier devis de 2 108,48 euros pour 13 véhicules est à l'étude, mais est en concurrence avec un autre prestataire. Le centre de loisirs achètera aussi des cerceaux.

2 - BILANS

1. EVALUATIONS DES GS

Les évaluations de GS se sont déroulées au mois de mai. C'est un outil commun à toutes les écoles de la circonscription qui a été utilisé pour les 48 élèves de GS.

Moyenne : 77% de réussite en français et 78,14% en mathématiques.

2. STAGES DE REMISE A NIVEAU

Le SRAN de printemps a eu lieu à l'école La Fontaine du 20 au 24 avril.

5 enfants de CM1 et 8 de CM2 ont participé à ce stage qui leur a permis de travailler sur les notions suivantes :

- en français : les accords dans les groupes nominaux et la compréhension explicite/implicite ; les accords.
- en mathématiques : les nombres décimaux, les écritures fractionnaires, la division des nombres entiers et du calcul rapide et/ou réfléchi.

Sur la commune, ce sont 25 élèves qui ont été encadrés par 4 enseignants.

Madame l'Inspectrice remercie les enseignants encadrants. Les retours de bilans étaient très positifs avec un regard bienveillant pour les élèves qui se sont bien investis.

3. APC

Les activités pédagogiques complémentaires se sont poursuivies tout au long de l'année sous forme de soutien ou dans le cadre du projet de classe.

4. PROJET D'ECOLE

Dans un premier temps, un bilan du projet d'école 2012-2015 sera établi par les représentants de la communauté éducative. Ensuite commencera la rédaction du nouveau projet 2015-2018 qui est à transmettre pour décembre 2015.

5. CLASSE DE DECOUVERTE

Concernant la classe de découverte des CM2, madame Colas indique que les prestations étaient de qualité et l'accueil chaleureux. Les enfants, malgré le programme chargé, sont revenus ravis. Il est aussi à noter que tous les enfants de la classe sont partis.

6. SORTIES PROGRAMMEES

- **Le mardi 26 mai**, une rencontre de foot entre les CM2 des deux écoles de la ville a eu lieu dans la cour de l'école V. Baloche. Il serait intéressant que cette initiative perdure et que le parc Château-Gaillard soit le lieu de rencontre pour plus de commodité.
- **Le lundi 1^{er} juin**, la classe de CP/CE2 découvrira le musée de la préhistoire à Nemours (77).
- **Le vendredi 5 juin**, les classes de CP, CP/CE2, CE1 et CM2 prévoient un pique-nique rapide à Château-Gaillard ou dans la cour pour se rendre dès 13h aux répétitions du spectacle de l'école.
- **Le lundi 15 juin**, les classes de PS, PS/MS1, PS/MS2, CP se rendront à l'élevage « La Doudou » à Cheptainville (91).

7. SPECTACLE DES CLASSES PS, PS/MS1, PS/MS2, GS1, GS2, CP, CP/CE2, CE1, CM2

Le vendredi 5 juin, la soirée se déroulera en 2 temps :

- de 18h30 à 19h45, spectacle des maternelles (les enfants doivent être présents dès 18h) ;
- à partir de 20h30, spectacle des élémentaires (les enfants doivent être présents dès 20h).

8. DOCUMENTAIRE DES CE1/CE2 ET CM1

La projection du film documentaire sur Wissous réalisé par les élèves, sera présentée aux parents des classes concernées, le mardi 23 juin, à la salle des fêtes de la Mairie.

9. VISITE AU COLLEGE

Une présentation et visite du collège étaient proposées aux élèves de CM2, le lundi 18 mai au collège Descartes en présence du Principal de l'établissement. Un jeu de l'Oie a été proposé par la documentaliste de l'établissement.

Depuis la mise en place du plan Vigipirate "Alerte attentat", les rencontres enseignants/parents étant impossibles, les enseignants ont reçu sur rendez-vous individuel chaque parent.

3 - DIVERS

1. LA PAUSE MERIDIENNE

Les enseignants font remarquer à madame Thierry la longueur de la pause méridienne, l'état de fatigue et d'énerverment des enfants l'après-midi. Ils souhaitent discuter des solutions possibles.

Les parents d'élèves se joignent à leur demande en souhaitant que soit mis en place des réunions de travail sur l'emploi du temps et plus globalement sur la réforme des rythmes scolaires.

Madame Thierry indique que les 2h15 sont indispensables pour gérer le passage des enfants au réfectoire puisque 85% des élèves inscrits sont demi-pensionnaires.

De plus, madame l'Inspectrice a bien précisé que les temps de repos devaient être privilégiés et prioritaires sur les temps périscolaires. Par manque de salles disponibles et de budget dédié aux TAP, la municipalité applique le schéma départemental.

Madame Thierry propose de faciliter une réunion entre animateurs, enseignants et parents. Des propositions pourront alors lui être transmises.

Nous demandons une réunion entre les enseignants, animateurs, ATSEM et parents encadrée par la municipalité pour

- **faire le bilan de cette 1^{ère} année,**
- **travailler à aménager la pause méridienne pour l'année prochaine,**
- **réfléchir à un emploi du temps qui corresponde au besoin de nos enfants pour la rentrée 2016-2017.**

Nous souhaitons que la municipalité soit moteur dans ce projet.

2. LE DEPART A 16H - 16H30

Les enseignants indiquent aussi la complexité de la sortie de 16h.

Les enfants étant répartis suivant leur occupation : étude, bus, centre de loisirs, départ à 16h30, il est difficile avec en plus les parents retardataires ou s'attardant dans la cour de gérer ce temps sereinement.

Il est proposé qu'un marquage au sol délimite et indique chaque situation.

Il est aussi proposé de réfléchir au problème des doubles sorties de 16h et 16h30. Le centre de loisirs étant au sein de l'école, il serait envisageable que les enfants ne quittant pas l'école à 16h soient considérés comme étant inscrits au centre de loisirs du soir.

RAPPEL :

- **Les arrivées :** Les parents en retard doivent impérativement passer par le bureau de la directrice, les portes sont fermées à clés à 8h30.

- **Les sorties :**
 - o **Les parents d'enfants en maternelle ne doivent pas s'attarder dans la cour après avoir récupéré leur(s) enfant(s).**
 - o **Les parents d'enfants d'élémentaire doivent attendre leur(s) enfant(s) sous le porche d'entrée de l'école.**

- **La vie à l'école :**
 - o Les parents n'ont pas le droit de prendre à partie des enfants au sein de l'école (en cas de conflit entre les enfants notamment). Tout conflit doit être notifié aux enseignants ou à madame Fournet.
 - o L'incivilité de certains parents avec l'équipe enseignante n'est pas tolérable.

4 – QUESTIONS A L'INITIATIVE DES PARENTS D'ELEVES

Le centre de loisirs de Château-Gaillard devrait être opérationnel pour la rentrée scolaire 2017. Donc l'accueil de loisirs le matin et le soir est, jusqu'à nouvel ordre, maintenu dans l'école Victor Baloche.

Il n'y a plus d'intervenants en langue étrangère dans les écoles. Sur présentation d'un dossier, des assistants peuvent intervenir sur une petite période, mais il faut organiser l'accueil et l'hébergement de ces personnes.

Les problèmes concernant les conduits de chauffage sont a priori réglés.

Restauration scolaire : l'année prochaine avec l'accueil des deux classes de La Fontaine, le réfectoire sera utilisé au maximum de sa capacité.

La kermesse de l'école aura lieu de samedi 13 juin de 11h à 16h30.

La séance est levée à 20h45.

Secrétaire de séance

Mme Gastiger, parent délégué FCPE



Présidente du Conseil

Mme Fournet, directrice

